

COMPTE RENDU REUNION DU 2 JUIN2020

1 – Indemnités Maire et Adjoirts

Le montant des indemnités Maire et Adjoirts sont adoptés par le conseil municipal

2 – Délégation du conseil au Maire

Les délégations du Conseil au Maire sont définies par le Conseil. Elles sont valables pour la durée du mandat.

3 – Délégation aux adjoints

Des délégations sont accordées aux adjoints pour signer des signature des pièces documents en l'absence du Maire.

4 – Droit à la formation des élus

Accord du Conseil Municipal.

5 - Désignation délégués organismes

➤ ENERGIES VIENNE

- représentant CTE titulaire : Guillaume ACHARD
- représentant CTE suppléant : Mickael VILCHANGE

➤ SIMER

- Mr BRIS Thierry, titulaire
- Mr BERNARD Jean-Pierre, suppléant

➤ CNAS : Mme MARTIN Catherine

➤ CCID : 12 titulaires et 12 suppléants vont être proposés.

6 - Désignation membres commissions communales

Création de 8 commissions municipales, à savoir :

- Finances
- Ecole
- Voirie
- Cimetière
- Bâtiments
- Plan d'eau / embellissement du bourg / maisons fleuries
- Associations
- Bulletin municipal

7 - Désignation membres commission appel d'offres

Commission composée du Maire et de 3 titulaires + 3 suppléants

8 - Désignation correspondant défense

Le conseil municipal décide de désigner Mme NAETS Caroline en tant que correspondant défense de la commune de SAINT MACOUX.

9 - Fonds de concours Communauté de Communes

Monsieur le Maire rappelle que, la Communauté de Communes accorde à ses communes, un fonds de concours pour l'aide au fonctionnement d'équipements communaux divers.

11 - Renouvellement matériel informatique mairie

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de renouveler le serveur de la mairie.

Accord du Conseil Municipal.

12 - Achat compresseur

Mr le Maire indique aux conseillers que le compresseur est hors d'usage.

Un devis a été demandé, Il se monte à 712,43 € ttc.

Accord du Conseil Municipal

13 - Subvention SPA

Une demande de subvention de 88 € est formulée par la SPA.

Renseignements vont être pris auprès de cet organisme car la commune avait signé les années précédentes une convention de fourrière.

14 - Renouvellement contrat sorégies IDEA

Accord du Conseil Municipal

15 - Questions diverses

- Réparation souffleur = devis de 207,28 € TTC. Questionnement sur l'achat d'un neuf. Décision mise en attente
- Ecole = Plusieurs réunions ont eu lieu pour préparer les conditions de travail des agents et d'accueil des enfants suite au déconfinement. Une seconde phase d'accueil aura lieu le 8 juin prochain avec plus d'enfants à accueillir. En l'absence de remplaçant pour la classe de CM1 et afin de permettre aux enfants de revenir en classe, un animateur sera embauché dans le cadre du projet Sport, Santé, Culture, Civisme (2S2C). Afin de respecter les règles de distanciation lors des repas, certains enfants mangeront dans leur classe.
- Surveillant de baignade = Les annonces gouvernementales laissent à penser que la baignade sera de nouveau autorisée cet été. Confirmation va être demandée à la Préfecture. 2 candidats se sont présentés pour la surveillance de la plage.
- Colis de fin d'année = Reconduit pour 2020.
- Chasse = Demande de participation financière pour la location d'un local. Une réunion avec les 3 Maires va être organisée.
- Journée chemins = Elle aura lieu dans l'hiver.
- Subvention ACTIV'3 = Une subvention va être demandée pour l'achat du matériel